

Agent artistique / Agente artistique

Booker/Bookeuse, Impresario/Impresario, Manager/Manageuse, Tourneur/Tourneuse



Comédiens, chanteurs, mannequins, réalisateurs... Tous ces artistes se reposent sur une seule et même personne : leur agente ou agent artistique. Intermédiaire digne de confiance, elle ou il gère ou fait décoller leur carrière.

 Statut d'exercice : **indépendant, intermittent du spectacle, salarié**

 Niveau de formation requis : **bac + 3**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Repérer, accompagner

Les agents artistiques étudient books, maquettes, manuscrits d'artistes débutants ou inconnus. Ils écumant les salles de spectacle et de concerts pour repérer de nouveaux talents à représenter. Intermédiaires avec le monde professionnels, confidents, ils accompagnent et conseillent les artistes tout au long de leur carrière.

Représenter, promouvoir

Au courant des projets en gestation, les agents artistiques connaissent les dates des castings, les pièces qui se montent, etc. et tentent d'y trouver une place pour leurs clients. Ils négocient au mieux leurs contrats, en fonction de la notoriété de l'artiste et de l'importance du projet. Ils démarchent les directeurs de casting, les maisons de disques, les agences de mannequinat, les sociétés de production, les organisateurs de spectacles, les éditeurs et sponsors. Ils protègent - d'un point de vue juridique - leurs intérêts artistiques, moraux et financiers.

Communiquer, planifier

L'agent ou l'agente artistique filtre ou initie les demandes d'interviews, organise des rencontres avec les médias, conseille son client ou sa cliente sur son image... Les agents peuvent réaliser des opérations de communication sur divers supports, planifier des dates de spectacle et des tournées., et parfois en assurer alors la logistique.

COMPÉTENCES REQUISES

Le sens de la négociation

Pour démarcher les maisons de disques, les producteurs, les organisateurs de festivals ou encore les éditeurs,

mieux vaut être doté d'un esprit commercial et d'organisation. Audace, ténacité, réactivité et séduction, telles sont les armes des bons agents artistiques qui doivent agir avec doigté. Sens aigu de la négociation, aisance relationnelle et éloquence lui permettent de décrocher un maximum de contrats pour ses clients.

Sensible et à l'écoute

L'agent artistique est à l'écoute de ses clients. Il les comprend et apprécie leur art. Doué d'empathie, les agents rassurent, conseillent, consolent parfois et emploient beaucoup d'énergie et de conviction à les représenter. Avec patience, ils prennent le temps d'évaluer les attentes de leurs artistes pour leur faire des propositions adaptées.

Droit et communication

Connaissant bien le milieu dans lequel évolue leurs clients, les agents ont aussi des compétences en droit commercial, droit de la propriété intellectuelle, réglementation, techniques de communication et de vente. La pratique d'une ou plusieurs langues étrangères est un plus, notamment pour développer une carrière à l'international ou défendre un artiste étranger. Disponibles, réactifs, ils font preuve d'une grande rigueur administrative et financière.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

Le salaire d'un agent artistique est calculé en pourcentage des rémunérations perçues par l'artiste qu'il représente. Ce pourcentage est par exemple de 10 pour cent de la rémunération d'une journée de tournage, et est payé par le producteur, non par l'artiste.

Intégrer le marché du travail

Une profession à géométrie variable

Le métier d'agent ou agente artistique est encadré par le code du travail : ces professionnels défendent les activités et les intérêts professionnels des artistes qu'ils représentent, ils assurent la gestion et le suivi de leur carrière, concluent et négocient des contrats de travail et promeuvent leur carrière. Ils travaillent parfois en collaboration avec une ou un attaché de presse qui prend en charge les relations avec les médias, un ou une juriste, etc.. Selon le cas l'agent ou l'agente peut donc endosser plus ou moins de tâches.

Un secteur en progression

Autrefois mal connu du grand public, le métier d'agent artistique se développe à la vitesse grand V, notamment dans l'édition. De nouvelles agences se créent, de tailles diverses, mais, pour la plupart, spécialisées dans un domaine précis (musique classique, musiques actuelles, comédiens, littérature...).

Un petit milieu

Les agents artistiques évoluent dans un milieu restreint (théâtre, cinéma, édition, mannequinat, etc.) dont ils doivent connaître les interlocuteurs, les codes, le fonctionnement. Ils sont souvent issus eux-même du milieu, par exemple sont des ex-directeurs de casting ou bookers de mannequins. S'ils font leur preuve, ils peuvent créer leur propre agence et gérer plusieurs agents.

OÙ L'EXERCER

Des interlocuteurs variés

Chanteurs, musiciens, comédiens, mannequins, écrivains, réalisateurs... Les agents artistiques peuvent représenter toutes sortes d'artistes émergents ou confirmés. Ils sont généralement spécialistes d'un domaine : le rap, la littérature jeunesse, etc. et en connaissent tous les interlocuteurs importants (producteurs, directeurs de casting, éditeurs, etc.) avec lesquels ils multiplient les contacts. Leur carnet d'adresses, bien rempli, est leur meilleur outil de travail et leur permet de gérer efficacement la carrière de leurs clients.

Au rythme de l'artiste

L'agent ou l'agente artistique accompagne son client lors de ses rendez-vous professionnels importants : représentations, concours, castings, émissions de télévision ou de radio, plateaux de cinéma... Les agents multiplient donc les déplacements en France, voire à l'étranger, selon la notoriété de leurs clients et pour en dénicher d'autres, y compris les week-end et en soirée.

Plusieurs statuts

Sans visibilité ni certitude sur l'avenir, lié à celui de leurs artistes, les agents artistiques travaillent surtout en tant qu'indépendants ou intermittents du spectacle, parfois en plus de leur propre carrière. D'autres sont salariés dans une agence ou une société de production.

LES ÉTUDES

Il existe très peu de formations spécifiques : l'essentiel s'apprend sur le terrain. Cependant, une formation en management ou communication permet d'accéder plus facilement au métier, de même qu'une expérience professionnelle dans le secteur du spectacle et de l'artistique. Des formations courtes dispensées par des organismes de formation continue offrent également quelques spécialisations.

Bac + 3	Durée standard	En France
Licence pro mention gestion de projets et structures artistiques et culturels	1 an	Dans 11 établissements
Bac + 4 ou 5	Durée standard	En France
Master mention direction de projets ou établissements culturels	2 ans	Dans 28 établissements
Master mention industries culturelles	2 ans	Dans 5 établissements

Sources : Onisep 05.2025 ©Ernesto Eslava-Pixabay